

ALAIN RABATEL  
ORCID : 0000-0001-6554-4728  
Université Claude-Bernard, Lyon 1  
ICAR, UMR CNRS 5191  
[a.rabatel@free.fr](mailto:a.rabatel@free.fr)

---

## DES RELATIONS TEXTUELLES ENTRE LES DISCOURS REPRÉSENTÉS NARRATIVISÉS ET LES AUTRES FORMES DE DISCOURS REPRÉSENTÉS ET DE LA DISTINCTION ENTRE DISCOURS REPRÉSENTÉS NARRATIVISÉS EXPRIMANT DES PENSÉES ET NARRATION DES ÉTATS INTÉRIEURS

On a vu dans une publication antérieure<sup>1</sup> qui forme un tout solidaire avec le présent texte<sup>2</sup>, que le DRN<sup>3</sup>, bien qu'il soit la forme de discours représentés (DR) la moins mimétique et la moins expressive, n'est pas exempt de toute trace de la subjectivité du locuteur représenté, comme l'a montré l'analyse des marques modales du DRN rapportées à l'énonciateur représenté. Je ne reprendrai

---

<sup>1</sup> A. Rabatel, « Retour sur la définition, les marques syntactico-textuelles et modales du discours représenté narrativisé », *Scientific Notes of Ostroh Academy National University : Philology Series*, vol. 13 (81), pp. 96–103.

<sup>2</sup> L'ensemble ayant été présenté sous une forme condensée lors de la conférence d'ouverture du 5<sup>e</sup> colloque *Carrefour des sens*, à Lviv, les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2021.

<sup>3</sup> Le sigle DRN renvoie à la notion de *représentation*, fondamentale, qui m'a permis dès 2003 (voir A. Rabatel, « Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif : du point de vue *représenté* aux discours *représentés* », *Travaux de linguistique* 46, 2003, pp. 49–88) de distinguer les discours rapportés des discours représentés. Pour insister sur cette représentation énonciativo-pragmatique des discours ou des points de vue – des locuteurs/énonciateurs seconds (I2/e2) ou des énonciateurs seconds non locuteurs (e2) – par le locuteur/énonciateur premier (L1/E1) ou représentant, je parle de DRN (discours *représenté* narrativisé) plutôt que de simple DN. Et de même pour les autres DR.

pas ici la présentation de mon cadre théorique<sup>4</sup>. Je voudrais prolonger et confirmer l'analyse de la dimension subjective et modale embryonnaire des DRN, vu leur concision, par la mise en lumière des liens textuels/discursifs entre DRN et d'autres formes de discours représentés, que le DRN annonce ou résume (1). Je voudrais ensuite montrer que si la notion de locuteur est pertinente pour rendre compte des DRN locutoires, elle est problématique pour ceux qui renvoient à des pensées qui n'ont pas été oralisées, actualisées et réfèrent plutôt à des énonciateurs qu'à des locuteurs stricto-sensu. Or ces formes de DRN-Pensée sont fréquentes et largement sous-analysées, sans doute en raison de leur complexité, étant souvent considérées comme des commentaires du narrateur sur les états mentaux des personnages et non comme d'authentiques DRN. Je proposerai donc une analyse permettant de les distinguer, sur la base d'une narration empathique, laissant de la place aux espaces mentaux des personnages, et donc au développement des modalités associées à leur vision des objets-du-discours<sup>5</sup> (2). Je terminerai par un ensemble de remarques conclusives prenant un certain nombre de distances avec les approches de Gérard Genette<sup>6</sup> et de Jacqueline Authier-Revuz<sup>7</sup>, qui plaident pour une ré-analyse globale des discours représentés, faisant davantage droit aux spécificités des perceptions, des pensées qui ne s'expriment pas par des paroles, mais sont néanmoins révélatrices d'une subjectivité, d'une intentionnalité des énonciateurs seconds (3).

## 1. DU RÔLE TEXTUEL DU DRN COMME ACTIVATEUR DE DISCOURS REPRÉSENTÉS (SOUS LA VISÉE SURPLOMBANTE DU NARRATEUR)

Comme l'indique Laurence Rosier<sup>8</sup>, le DRN est un « déclencheur de discours », les discours rapportés explicitant le DRN. Cette fonction tient notamment au sémantisme des lexèmes, comme en (11)<sup>9</sup>, et à la façon très condensée dont

<sup>4</sup> Je préciserai seulement que le locuteur est l'instance de production d'un acte de parole et l'énonciateur, le support des PDV. Ces deux notions ne coïncident que lorsque les locuteurs premier ou second forment leurs propres PDV dans un acte de parole. En revanche ils ne coïncident pas si L1 imagine le PDV de e2 sans lui donner la parole. Quant au PDV, il correspond au fait que le choix des mots, de leur ordre, la présence des modalités signale le PDV de l'énonciateur sur l'objet-de-discours, et ce indépendamment de jugements explicites.

<sup>5</sup> A. Rabatel, *Pour une lecture linguistique et critique des médias. Éthique, empathie, point(s) de vue*, Éditions Lambert-Lucas, Limoges 2017.

<sup>6</sup> Cf. G. Genette, *Discours du récit*, 3, Le Seuil, Paris 1972, et *Nouveau discours sur le récit*, 3, Le Seuil, Paris 1983.

<sup>7</sup> J. Authier-Revuz, *La représentation du discours autre*, De Gruyter, Berlin, Boston 2020.

<sup>8</sup> L. Rosier, *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Duculot, Bruxelles 1999, pp. 231–232.

<sup>9</sup> La numérotation des exemples enchaîne sur les 10 exemples analysés antérieurement (cf. A. Rabatel, « Retour sur la définition, les marques syntactico-textuelles et modales du discours représenté narrativisé », *op. cit.*), repris en annexe, et commence donc avec l'exemple (11). Dans tous

ces derniers sont présentés, en sorte que leur nature elliptique appelle souvent des explications données par le contexte ou le cotexte, droit, le plus souvent<sup>10</sup> :

(11) Bribes de conversation, derrière Lavorel : *Qui est la ravissante fille qui est avec toi ? Tu me présentes ? Allez, Tu déconnes, tu ne la reconnais pas ? Tu as couché avec elle hier soir... J'étais bourré... Et maintenant, tu ne l'es plus ?... Bien sûr que si ! Je monte à cheval dans cinq minutes.*

Il lève son verre en direction de ses copains. Vous connaissez le dicton : Monter bien, monter plein.

Qu'est-ce que je fous ici, en plein champ, au milieu de ces ploucs ? Lavorel se lève, traîne un peu partout. Il retrouve Nicolas Berger sur un terrain en train de faire galoper son cheval, et apparemment très concentré sur cette opération. *De la ressource, ce type, après une nuit blanche plutôt mouvementée... Instinct de flic, il n'y a rien à gratter ici. Ça ne sent pas la coke. Le pinard sûrement, mais pas la coke. Surveiller plutôt le camion.* Lavorel retourne sur le parking, s'assied dans sa voiture à l'ombre, il fait de plus en plus chaud, et il s'endort. (ÂNC, 56–57)

En effet, le GN nominal « bribes de conversation » catégorise globalement la nature des actes de langage et de l'objet-du-dire, qui sont ensuite illustrés par le DRD suivant, confirmant la nature de bribes, avec les points de suspension, la concision et la rapidité de l'alternance des répliques des deux partenaires de l'échange. Le phénomène tient aussi au sémantisme des verbes, comme dans l'exemple (12)<sup>11</sup> :

(12) On commence /commença/ à négoçier. Le patron propose/proposa *1000 francs en liquide tout de suite. 3000, pas moins. 2000 ? Va pour 2000. Topé.* Yavouz est enchanté. (SS, 217)

Dans ce dernier cas, l'aspect global de l'évocation de l'activité de parole repose sur un verbe au présent qui a une valeur d'aoriste. Le sémantisme du verbe catégorise également l'activité de parole, illustrée ensuite par des répliques réduites au cœur des négociations, à savoir le montant des rétributions. (12) pourrait être représenté ainsi de façon plus traditionnelle, avec tirets et ajour d'une incise entre crochets pour préciser la source locutive du DRD :

(12') On commence /commença/ à négoçier : Le patron proposa :

– *1000 francs en liquide tout de suite.*

– *3000, pas moins* [répliqua Soleiman].

– *2000 ?*

– *Va pour 2000.*

– *Topé.*

Yavouz est enchanté.

les exemples, les annotations sont de mon fait : le DRN est souligné, le DRD est en italique avec gras, le DRDL est en italique, le DRIL entre crochets ([xxx]), les perceptions représentées (des personnages) entre doubles crochets ouvrants et fermants ([[xxx]]) – signalant leur parenté avec le DRIL –, les fragments en caractères romains gras renvoyant à des commentaires grammaticaux particuliers, et ceux entre deux slash (/) à des permutations temporelles liées au premier ou au second plans (cf. B. Combettes, *L'organisation du Texte*, Publications du CELTED, Université de Metz, Metz 1992).

<sup>10</sup> Sans qu'on puisse écarter que des explications soient données par le cotexte gauche, comme c'est le cas pour la troisième occurrence de DRN dans l'exemple (14), voire par le DRN lui-même, comme dans la deuxième occurrence de DRN du même exemple (14) : mais alors, le DRN n'est plus aussi condensé que ne le disent les définitions traditionnelles du DRN, il intègre des données circonstancielles ; il n'en reste pas moins que le DRN reste 'condensé' en ce qu'il est réduit à l'acte de discours, l'objet du dire étant précisé par les DR suivants.

<sup>11</sup> De même pour les exemples (1) à (3) de A. Rabatel, *op. cit.*

Dans les deux exemples suivants, le sémantisme spécifie les réactions des locuteurs du DRN ou leur disposition d'esprit. Ces indications sont d'abord apportées par le sémantisme du lexème ou du verbe, ensuite par les relations que le DRN entretient, en tant que forme annonçant (ou résumant) globalement des états psychiques, avec d'autres formes de DR. C'est en ce sens qu'on peut parler du rôle du DRN comme activateur d'autres DR.

(13) Avant de partir, Béchir salue Berger.

– Je te confie la famille Khider. Prends-en soin.

Puis Béchir disparaît. Berger râle /râla/. [Quelle condescendance... Ses grèves lui montent à la tête ? Non, lui, il n'est pas là pour prendre soin de la famille Khider, il est là pour la faire gagner, pour l'emmener jusqu'à l'arrestation des assassins, le procès, des condamnations, parce que seule la victoire est belle, seule la victoire est porteuse d'avenir, la défaite, le non-lieu, l'affaire classée sont interdits. Il se sent vaciller.] *Ne pas fléchir. Je penserai à tout cela demain, à tête reposée.* (M 1973, 172)

En (13), la disposition d'esprit (colère de l'avocat) et l'acte de langage qui l'exprime, indiqué synthétiquement par le sémantisme et l'aspect global du verbe « râler »<sup>12</sup> suffisent selon moi à indiquer un DRN. Ce dernier voit ensuite l'objet du dire comme la disposition d'esprit du locuteur précisés, détaillés, par les fragments de DRIL puis de DRDL.

En (14), les deux premiers DRN sont suivis par un DRDL, puis par un DRD, accompagné par un troisième DRN, enfin par un dernier DRD :

(14) À la tribune, les administrateurs se penchent les uns vers les autres en murmurant, la main sur leur micro. L'un d'eux, Domenico Mori, un Italien, silhouette élégante et chevelure blanche romantique, prend la parole. Il dirige, en Italie, un consortium industriel métallurgique qu'il a construit lui-même à partir d'une affaire de famille. Son groupe est le plus gros actionnaire de la PAMA et le pivot sur lequel le Président a bâti son pouvoir. Et Mori est un ami personnel de longue date du Président, ils chassent ensemble le faisan en Tchécoslovaquie. Il est écouté dans un silence respectueux des milliards qu'il porte sur les épaules, avec un sentiment de soulagement à la tribune : tout va rentrer dans l'ordre.

– *Nous n'avons aucune raison de nous opposer aux propositions défendues ici par monsieur Jubelin.* (Léger accent italien.)

Frisson dans l'assemblée. ?<sup>13</sup> [[Le Président, livide, crispé, murmure, en oubliant de cacher le micro]] : « *Traître... comportement indigne d'un vieil ami...* » (ÀNC, 9–10)

<sup>12</sup> Je renvoie à la discussion des exemples (1) à (4) de A. Rabatel (*op. cit.*), notamment aux désaccords entre spécialistes pour déterminer si « râler » suffit à poser un DRN, en l'absence de spécification de l'objet du dire.

<sup>13</sup> Je mets un point d'interrogation parce que d'aucuns pourraient être tentés de considérer ce fragment comme un commentaire descriptif du narrateur. J'ai montré ailleurs (*cf.* A. Rabatel, *La Construction textuelle du point de vue*, Delachaux et Niestlé, Lausanne, Paris 1998, et *Homo narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit. Tome 1. Les points de vue et la logique de la narration. Tome 2. Dialogisme et polyphonie dans le récit*, Éditions Lambert-Lucas, Limoges 2008, 2<sup>e</sup> édition 2020) que lorsque les perceptions renvoient aux modalités de l'énonciateur second, donc à son PDV, on est face à des perceptions représentées, proches du discours représenté indirect libre, mais néanmoins distinctes parce que les perceptions ne s'accompagnent pas explicitement de pensées explicites. Ainsi, c'est le locuteur premier qui écrit « en oubliant de cacher son micro », mais le trouble inféré de ce geste est celui du personnage ; et c'est l'assemblée

Ces DRN sont fondamentaux : ils plantent le décor des assemblées générales d'actionnaires qui craignent les conflits susceptibles de mettre en danger leurs affaires. L'extrait fait suite à une prise de parole d'un actionnaire minoritaire contestant frontalement la stratégie du président. Les actionnaires sont donc perturbés par une charge si inhabituelle, et attendent donc ce que diront le président ou les actionnaires qui le soutiennent, notamment Mori, un ami du président, de surcroît actionnaire majoritaire du groupe. La scène se focalise donc longuement sur l'état d'esprit des actionnaires, leurs attentes, leurs espoirs que Mori rétablisse le cours normal des choses (et ne perturbe pas celui de leurs actions), comme semble le laisser inférer sa description et les informations sur ses relations amicales avec le président. Si Mori est écouté, cela présuppose qu'il parle, ou plutôt laisse inférer que les actionnaires attendent avec impatience sa prise de position dans l'espoir que tout rentre dans l'ordre. Or ce dernier annonce un renversement d'alliance suscitant les « frissons » des actionnaires et provoquant l'inaudibilité du président, qui devient dès lors quantité négligeable. Autrement dit, les informations sémantiques ne se limitent pas au contenu du propos ; elles donnent des indications relatives à l'état psychique des locuteurs/énonciateurs seconds, notamment à leurs ressentis (j'entends ici le terme au sens générique englobant affects, émotions et sentiments), inférant des pensées, à tout le moins une première réaction que je qualifie d'effroi des actionnaires. Cette modalité appréciative est imputée aux énonciateurs seconds actionnaires : ils ne disent rien, mais leurs réactions physiques sont l'indice transparent de leur état psychique. Le DRN réduit à un nom traduit de la sorte une sidération qui n'est pas autrement analysée, tellement les événements s'enchaînent. D'où l'hypothèse plausible qu'après ce DRN si embryonnaire, si je peux risquer le pléonasse, la suite du texte soit interprétée non comme une description objective du narrateur (ce qu'elle est aussi partiellement) mais plutôt comme un PDV perceptuel subjectivisé des personnages actionnaires, qui se tournent immédiatement vers le président pour voir ce que sera sa réaction. Ainsi, *il est vrai, objectivement*, que le président est physiquement atteint (« livide »), qu'il oublie de fermer son micro, mais *vrai aussi, subjectivement*, que les actionnaires le remarquent et qu'ils interprètent ce geste comme un trouble psychique annonciateur d'une défaite, confirmée par le fait que le DRD du président est représenté dans son incomplétude. Ces explications confirment l'importance de l'analyse des modalités sous-jacentes au DRN comme celle de savoir à qui les attribuer, énonciateurs premier ou second(s), individuels ou collectifs, comme c'est le cas ici. C'était le point sur lequel j'avais conclu mon précédent article, mais il semble possible, sur la base de leur confirmation par les suites de DR activées par le DRN, aux plans textuel/discursif, d'aller plus loin, en revenant sur la distinction entre DRN locutoires et DRN exprimant des pensées et en tentant

---

qui remarque ce geste manqué, parce qu'elle guette les réactions du président. Ce raisonnement sera repris à propos du DRN.

d'expliquer pourquoi on peut interpréter certains états intérieurs comme des embryons de DRN et non comme des descriptions ou des commentaires assumés par le narrateur, qui les prendrait en charge pour son propre compte.

## 2. DRN-LOCUTOIRES, DRN-PENSÉE VS DESCRIPTION/ COMMENTAIRE D'ÉTAT INTÉRIEUR

« Il reste beaucoup à faire pour y voir plus clair dans l'analyse des pensées rapportées », remarquait Sophie Marnette<sup>14</sup>. Il est en effet difficile de différencier les DRN de la narration, tout particulièrement lorsqu'ils expriment des pensées qui se laissent mal distinguer de verbes d'attitudes, de croyances, d'opinion<sup>15</sup>, en sorte qu'on est devant une *Narration of Internal State*, avec des *Narrative Reports of Thought Acts*. Cette difficulté renvoie au fait que s'il est relativement facile d'avoir un consensus sur la liste des *verba dicendi*, il est en revanche plus difficile de l'obtenir sur une liste stabilisée de *verba putandi* (« se demander », « constater », « (s')imaginer », etc.) et de verbes attitudinaux (« avoir envie », « avoir l'impression de », « chercher à comprendre », « craindre », « croire », etc.)<sup>16</sup>. La difficulté est encore renforcée par le poids des valeurs aspectuelles : ainsi le verbe « penser » oriente vers la parole intérieure s'il est itératif ou perfectif, vers un usage attitudinal s'il est imperfectif ou duratif<sup>17</sup>. Il s'ensuit que, « d'un point de vue purement formel, il devient délicat de dresser la frontière entre ce qui appartient encore au discours rapporté et ce qui n'est qu'un commentaire »<sup>18</sup>. De

<sup>14</sup> S. Marnette, « Aux frontières du discours rapporté », *Revue Romane* 37–1, 2002, p. 16.

<sup>15</sup> Cf. *ibidem*, p. 12, et S. Marnette, *Speech and Thought Presentation in French: Concepts and strategies*, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam 2005, pp. 85–88. Et avant elle, M. Short, E. Semino, J. Culpeper, « Using a Corpus for Stylistics Research: Speech and Thought Presentation », [dans :] M. Short, J. Thomas (éds), *Using Corpora in Language Research*, Longman, London 1996, p. 110–131, et G. Leech, T. Mc Enery, M. Wynne, « Further levels of annotation », [dans :] R. Garside, G. Leech, T. Mc Enery (éds), *Corpus Annotation*, Longman, London 1997, p. 96, avec les Narrative Report of Voice (forme minimale de présentation), les Narrative Report of a Speech Act et les Narrative Report of Speech Act with a topic expressed (*apud* S. Marnette, *op. cit.*, pp. 87–88). W. Chafe (*Discourse, Consciousness and Time: The Flow and Displacement of Consciousness Experience in Writing and Speaking*, University of Chicago Press, Chicago 1994, pp. 219–220) analyse ces verbes dans le cadre du discours indirect comme *Pseudo Indirect Thought* comme dans « Je me souviens que j'étais très renfermée » (*apud* S. Marnette, « Aux frontières du discours rapporté », *op. cit.*, p. 10).

<sup>16</sup> S. Marnette, *Speech and Thought Presentation in French: Concepts and strategies*, *op. cit.*, pp. 55–56.

<sup>17</sup> *Ibidem*, pp. 52–53.

<sup>18</sup> F. Sullet-Nylander, « Le discours narrativisé : quels critères formels ? », [dans :] J.-M. Lopez-Muñoz, S. Marnette, L. Rosier (éds), *Le discours rapporté dans tous ses états*, L'Harmattan, Paris 2004, p. 389. Commentaire du journaliste, dans le corpus de Sullet-Nylander, ou du narrateur, dans le corpus de Manotti.

fait, on pourrait objecter que les DRN de (13) et (14) sont des commentaires du narrateur, et non des discours.

L'objection paraît davantage recevable pour (14) que pour (13) : car en (13), « râler » est bien un verbe locutoire. Quant à savoir ce que Berger a dit en râlant, le récit ne le précise pas. Il est possible qu'il y ait un lien avec le DRIL suivant, qui serait dans une relation tout/partie avec le mécontentement exprimé par le verbe d'aspect global, puis explicité ensuite. Quoi qu'il soit, il y a bien DRN parce qu'il y a deux espaces énonciatifs distincts, même si le DRN y est traité comme un pur événement de parole, selon la formule genettienne, le plus diégétique possible, tout en intégrant malgré tout des traces de subjectivité et de mimétisme. Car le jeu des questions et réponses du DRIL suivant est particulièrement mimétique, et ne fait que confirmer par une inférence à reculons que ces mouvements d'humeur expriment les raisons que l'avocat a de « râler », en se sentant soumis à un stress très fort, vu le poids des responsabilités qui pèsent sur ses épaules.

En revanche, en (14), « sentiment de soulagement » peut être considéré comme une émotion et « frissons » comme un affect. Ainsi considérés, ils correspondraient à des 'commentaires' du narrateur, précisant les états émotionnels (collectifs) des actionnaires participant à l'assemblée générale. Cependant, compte tenu de la narration empathique, de la tension des actionnaires (minoritaires), il est peu vraisemblable de ne s'en tenir qu'à une pure *Narration of Internal State*. Par narration empathique<sup>19</sup>, j'entends un mouvement cognitif, projectif, imaginaire, par lequel un individu se met à la place d'un autre. En l'occurrence, le narrateur se met à la place d'un ou des personnages, imagine leurs perceptions, ressentis, pensées, actions possibles, dans la situation où ils sont, en tant qu'énonciateurs seconds non locuteurs. L1/E1 peut encore imaginer ce qu'ils pourraient dire, en tant qu'énonciateurs/locuteurs seconds. Dans ce genre de configurations, c'est l'énonciateur second qui assume l'ensemble des manifestations qui lui sont imputées. Quant au narrateur, s'il ne manifeste pas de distance, cela signifie que ces attitudes, pensées, réactions, gestes, sont bien ressentis et quasiment « pris en charge »<sup>20</sup> par e2 ; L1/E1 peut aussi marquer ses distances, ou son accord avec ces manifestations : en ce cas, la prise en charge est double, et l'empathie se prolonge par une sorte de sympathie, sans verser toutefois dans la (con)fusion.

La prise en charge par les énonciateurs seconds des DRN est confirmée par le fait que le sentiment de soulagement est suivi par un DRDL, donc par une activité

<sup>19</sup> Cf. A. Rabatel, *Homo narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*, op. cit., et « Récit et mobilité empathique », *Pratiques* 181–182, 2019, mis en ligne le 30 juin 2019, URL : <<http://journals.openedition.org/pratiques/5655>> ; DOI : 10.4000/pratiques.5655.

<sup>20</sup> Je parle de quasi-prise en charge, car cette dernière n'a pas lieu sur la scène énonciative actuelle du texte, comme lorsque L1/E1 prend en charge ses propres PDV, elle est censée avoir eu lieu auparavant, et en ce sens, on peut dire qu'elle est implicite, voire présumposée en vertu des maximes conversationnelles : voir A. Rabatel, « Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée », *Langue française* 162, 2009, pp. 71–87.



de parole qui ne peut être imputée qu'aux actionnaires ; il n'y aurait aucun sens à dire que c'est le narrateur qui prend en charge une croyance dont il sait qu'il va la décevoir quatre lignes plus bas. Et ce raisonnement vaut aussi pour « frisson », car seuls peuvent frissonner les actionnaires qui pensaient juste auparavant que tout allait rentrer dans l'ordre. (Si l'on devait transposer la scène au cinéma, on imagine des mimiques, des gestes de rapprochement des uns vers les autres : tout cela renverrait de façon solidaire à des ressentis, des pensées et sans doute aussi à leur extériorisation sous forme de brefs commentaires, parce qu'il faut continuer à écouter attentivement.) Par conséquent, (14) est vraiment un très bel exemple de la nature ambiguë du DRN quand, à force de contraction, il peut donner l'apparence d'être un pur commentaire du narrateur. C'est pourquoi la formulation de Genette selon laquelle le DRN est « assumé comme tel par le narrateur »<sup>21</sup> a beau avoir la pureté du cristal, elle est très ambiguë, voire fautive, à l'aune d'une lecture pragma-énonciative basée sur la prise en charge des différents PDV et du dynamisme des DR en discours. C'est donc au titre de sa charge modale en puissance que le DRN fait droit à la sphère d'autrui. L'ambiguïté du DRN dans ce cas (vrai DRN vs commentaire du narrateur ?) repose foncièrement, dans les contextes en troisième personne, sur le fait que le narrateur est le locuteur primaire qui raconte, choisit de rapporter les paroles pensées ou perceptions de façon diégétique, et aussi, qui raconte en se mettant à leur place, et donc, d'une certaine façon, parle et raconte avec eux, mimétiquement. D'où une narration qui se donne pour vraie, réaliste (et, en ce sens, pour objective) et qui, dans le même temps, donne à voir la réalité depuis des PDV modalisés de ses personnages – sans exclure le fait que L1/E1 fasse tendre son PDV sur le PDV des personnages, comme on l'a entrevu dans l'exemple (10)<sup>22</sup>. On retrouve cette ambiguïté foncière avec les fragments de PDV perceptuels : le narrateur les raconte, et en ce sens, les faits perçus sont relativement objectifs, ils dénotent ce que chacun est invité à se représenter, mais ils sont souvent perçus du point de vue d'une source 'énonciative' sans parole, renvoyant à la subjectivité, aux modalités de cet énonciateur second<sup>23</sup>.

Par conséquent, la distinction entre l'évocation des états mentaux sous la forme condensée des DRN ou sous celle de commentaires, de descriptions du locuteur/énonciateur premier (D/C-L1/E1), repose sur l'existence d'une narration empathique multimodalisée : en ce cas, L1/E1 est bien le locuteur qui représente ces états mentaux, mais ces derniers sont ceux des énonciateurs seconds qui les prennent en charge. Certes, la démonstration est plus nette avec les DRN-locutoires, mais elle vaut aussi dans le cas des DRN-pensée.

<sup>21</sup> G. Genette, *Discours du récit*, 3, *op. cit.*, p. 190.

<sup>22</sup> A. Rabatel, « Retour sur la définition, les marques syntactico-textuelles et modales du discours représenté narrativisé », *op. cit.*

<sup>23</sup> A. Rabatel, *La Construction textuelle du point de vue*, *op. cit.*, et *Homo narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*, *op. cit.*



Certes encore, la ‘frontière’<sup>24</sup> entre ces DRN et les descriptions/commentaires d’un état intérieur (D/C-L1/E1) est poreuse. Mais malgré tout, il semble qu’il y ait bien une frontière. Ainsi, les fragments graissés de (15) relèvent encore des D/C-L1/E1 assumés par le narrateur, qui ne laisse pas un espace mental suffisant à son personnage pour qu’il se développe<sup>25</sup> :

(15) – *Orstam est en crise depuis longtemps, pratiquement depuis sa création. (Barrot, qui ignore tout du passé d’Orstam, opine.) Pour les raisons qu’a énumérées Simson. (Là, July s’arrête, fait mine d’hésiter, dévisage Barrot.) Nous sommes entre nous, rien d’officiel, pas d’oreilles indiscrettes, je vais aller un peu plus loin. (Confident de la banquière, Barrot jubile.) Si Orstam est en crise, c’est aussi parce que ses patrons n’ont pas été très performants. (Barrot appuie ses deux mains sur la table, bien à plat, pour les empêcher de trembler.) Le patron actuel doit gérer une entreprise couverte de dettes après une opération de rachat calamiteuse menée par son prédécesseur, et multiplie à son tour les choix industriels hasardeux et très coûteux.* (R, 83)

Bien que l’exemple ne comporte pas de DRN, mais du DRD, les fragments entre parenthèses, et surtout ceux qui concernent Barrot, relèvent bien de ces états mentaux évoqués par le narrateur, sans que le personnage de Barrot soit source de PDV. De fait, si empathie il y a, c’est avec la locutrice, July, et c’est la raison pour laquelle la parenthèse qui la concerne n’est pas graissée ; le contraste est très fort avec Barrot, dont le narrateur mentionne en surplomb les ignorances, dans la relative de la première parenthèse ; quant à sa jubilation, elle résulte à ce moment-là de la conscience de bénéficier d’un traitement de faveur, sans que le personnage ne sache bien encore où cela va le mener, comme le confirme la suite du fragment. Bref, on a là un D/CN-L1/E1, bien différent du DRN-PI de (16). Car, en (16), le fait que Picon soit confiant sur la manipulation qu’il s’apprête à faire renvoie bien à une conscience claire de sa manœuvre, vu le DRDL suivant. Partant de là, par rétro-analyse, le fragment souligné relève d’une pensée consciente, intentionnelle, du personnage, même s’il ne dit rien (un peu comme s’il se disait : « je sens bien l’affaire ») :

(16) Picon sent bien l’affaire. *Avec un petit bounoule comme Barkat, au statut fragile et déjà bien bousculé, peut-être à moitié cassé, je devrais pouvoir obtenir tout ce que je veux.* (M 1973, 217)

Comme je l’ai fait dans un texte antérieur sur les DRDL<sup>26</sup>, dans lequel j’ai proposé de redénommer ces DRDL-P en DRDL-PI, pour mieux marquer leur rôle dans l’expression de la pensée intérieure<sup>27</sup>, je propose de reconduire cette déno-

<sup>24</sup> J’utilise une marque de distanciation pour rappeler que la notion de frontière est poreuse, comme le montre bien la différence entre DRN-P et D/CN-L1/E1.

<sup>25</sup> De même la première phrase de l’exemple (10) présenté dans A. Rabatel, « Retour sur la définition, les marques syntactico-textuelles et modales du discours représenté narrativisé », *op. cit.*, correspond centralement à ce cas de figure, « Santoni se bat avec les bandes des écoutes téléphoniques des ballets Aratoff ».

<sup>26</sup> A. Rabatel, « Discours direct libre et parole intérieure », *Pratiques* 191–192, 2021, mis en ligne le 15 décembre 2021, URL : <<http://journals.openedition.org/pratiques/10832>> ; DOI : <<https://doi.org/10.4000/pratiques.10832>>.

<sup>27</sup> A. Rabatel et S. Masi, « La théâtralisation de la parole intérieure chez Camilleri, entre dialogue interne ou extériorisé du locuteur / écouteur plurilingue et humoriste », *Analele Universității*

mination pour les DRN-P, autrement dit des DRN-PI. Ainsi, les exemples (7), (9), (14), (16) relèvent des DRN-PI. Les exemples (1) à (4), (11) à (13), relèvent de DRN-locutoires condensés à l'extrême, et les exemples (8), (10) correspondent à des DRN-locutoires un peu plus expansés, bien que toujours condensés. On peut encore distinguer entre les DRN-PI renvoyant à des pensées collectives, comme en (8), (11), (14), ou à des pensées individuelles (dans les autres exemples), qui sont plus représentatifs de ce qu'on range généralement sous la dénomination de PI. Et de même pour les DRN-locutoires individuels ((1) à (3), (13)) ou interlocutifs ((10), (11), (12)), voire collectifs ((8)) ou anonymes ((4)).

### 3. CONCLUSIONS EN FAVEUR D'UNE RÉ-ANALYSE DES DISCOURS REPRÉSENTÉS À L'AUNE DES PENSÉES REPRÉSENTÉES (PROLONGEANT CELLE DES PERCEPTIONS REPRÉSENTÉES)

#### 3.1. COMPLEXITÉ DES PARCOURS ET CARREFOURS DU SENS

Les parcours du sens, et leurs possibles carrefours, se multiplient, lorsque les exemples sont complexes, par leur forme, et autorisent des hypothèses différentes (et donc des parcours explicatifs/interprétatifs diversifiés) ; lorsque les exemples prennent en compte des éléments rarement intégrés dans leur description formelle comme dans leur fonctionnement textuel et dans les effets qui en résultent. De ce point de vue, l'existence de textes littéraires innovants, jouant avec les normes, offre un terrain de choix, au carrefour des investigations littéraires et linguistiques.

#### 3.2. LE DRN DANS LES NARRATIONS ET EN DEHORS D'ELLES

Si des caractéristiques relativement inédites du DRN sont particulièrement mises en lumière lorsque l'analyse linguistique se confronte à des textes littéraires innovants, elles ne sont pas cantonnées à ces genres de textes. L'intérêt du DRN, c'est qu'il permet à la fois au locuteur représentant d'être avec le locuteur ou l'énonciateur représentés, tout en lui permettant de parler de lui, sans trop y paraître : d'où son intérêt dans les discours médiatiques<sup>28</sup>, mais aussi dans les discours académiques, scientifiques, partout où il s'agit d'informer sur le sens d'un discours, sur les décisions, les motivations, les intentions d'un acteur de l'énoncé, toutes informations qui rapprochent au plus près le locuteur représentant du

*din Craiova, Seria Științe Filologice, Anul XXIV, Nr 1, 2020/Annales de l'université de Craiova, Série sciences philologiques – langues et littératures romanes, Année XXIV, n° 1, 2020, pp. 193–235.*

<sup>28</sup> Voir F. Sullet-Nylander, *op. cit.* ; E. Biardzka, G. Komur-Thillo, *Discours rapporté et presse écrite d'information. Une étude linguistique et discursive du discours rapporté français par comparaison avec le polonais*, L'Harmattan, Paris 2019.

locuteur/énonciateur représenté, sans empêcher L1/E1 de manifester le pouvoir exorbitant de pénétrer dans la psyché de celui dont il parle, en donnant à croire que ce qu'il représente est vrai, digne de confiance : car si L1/E1 représente l'acte locutoire ou les pensées de I2/e2, c'est L1/E1 qui les affirme. D'où l'intérêt foncier de la dénomination du DRN comme *psycho-récit*, pour l'accès à l'intériorité de I2/e2, et l'intérêt de la dénomination de DR *narrativisé*, pour souligner le rôle majeur de L1/E1 dans le choix d'une stratégie diégétique. Reste la question de savoir si cela se fait de façon empathique ou non. De ce point de vue, le DRN n'est pas très éloigné des PDV perceptuels<sup>29</sup> : les faits psychiques sont représentés sous une forme objectivée, alors même que leurs contenus sont imputés à l'énonciateur second/au sujet modal interne à l'énoncé, et que cette imputation est affirmée par L1/E1. En ce sens, le DRN, comme les PDV perceptuels, sont des formes ambivalentes ; mi-objectives (le récit parle de l'agent), mi-subjectives (il fait accéder à son intériorité sous une forme minimaliste) avec un double effacement énonciatif : ce que dit ou pense I2/e2 est réduit à un fait, et ce que pense L1/E1 de ce fait qu'il affirme se passe de commentaire, son PDV s'exprime par les choix des lexies dont le sémantisme oriente vers des évaluations positives ou négatives qui semblent découler de la nature des choses : c'est là toute l'ambivalence de l'activité de catégorisation, qui semble intrinsèquement objective, alors qu'elle dépend aussi du PDV extrinsèque du locuteur sur l'objet.)

### 3.3. RETOUR SUR LE MODÈLE D'AUTHIER-REVUZ

On a déjà vu<sup>30</sup> que les analyses de Genette sur le DRN devaient être réajustées. On pourrait toutefois compléter ces réajustements :

— Le DRN peut condenser un événement de parole de nature dialogale comme en (8), (12). Il peut aussi le condenser dans un cadre monologal dialogique, comme en (7) où le personnage évoque les diverses tournures que pourrait prendre l'entretien. Compte tenu que la narration empathique peut être plus ou moins développée, les DRN sont donc non seulement plus ou moins condensés, mais ils peuvent encore entrer en contact avec d'autres formes de DR. Il s'ensuit qu'au plan quantitatif (condensation plus ou moins forte des DRN) ou qualitatif (présence et diversification des relations avec DRN et d'autres DR), la subjectivité et les modalités des énonciateurs sont plus ou moins condensées, plus ou moins explicites.

<sup>29</sup> A. Rabatel, « Énonciateur, sujet modal, modalisation et modalité », [dans :] C. Maury-Rouan (éd.), *Regards sur le discours. Hommages à Robert Vion*, Publications de l'université de Provence, Aix-en-Provence 2012, pp. 66–71.

<sup>30</sup> Voir A. Rabatel, « Retour sur la définition, les marques syntactico-textuelles et modales du discours représenté narrativisé », *op. cit.*

— Cette diversification se combine avec les diverses formes de PDV : *PDV embryonnaires*, lorsque les PDV sont réduits à des lexies ou à des prédications représentant perceptions, ressentis, pensées selon un aspect global : c'est le cas de (12) ; *PDV représentés*, développant les perceptions, ressentis, pensées selon un aspect sécant, tel (7). En revanche, compte tenu de la définition des DRN, il n'y a pas de *PDV assertés*, que ce soit dans des DR-locutoires des l2/e2 ou e2 ou des commentaires plus ou moins développés du locuteur énonciateur premier, dans des seconds plans commentatifs. Ces diverses modalités de PDV se croisent avec leurs différents empan, dans des *micro-PDV*, réduits à une lexie comme en (11) ; des *méso-PDV* déployés au niveau de la prédication tels le premier DRN de (14), ou (16) ; des *macro-PDV* lorsque plusieurs prédications se développent dans des suites textuelles : ainsi en (7)<sup>31</sup>.

On pourrait également conclure que le puissant modèle déployé par Authier-Revuz<sup>32</sup> en 2020 mérite d'être réinterrogé :

— L'inclusion du DRN dans le DRI se justifie, selon les critères d'Authier-Revuz, parce que le DRN repose sur un ancrage énonciatif unifié autour du locuteur représentant. Ce qui correspond aux DRN peu expansés, réduits à un nom ou un verbe catégorisant le discours représenté. Mais qu'en est-il pour les DRN-locutoires qui comprennent des traces de la subjectivité de l2/e2 et pour les DRN-PI, représentant des pensées de e2, reconstruites empathiquement par L1/E1 ? Y a-t-il bien toujours un seul ancrage énonciatif, dès lors que façons de dire ou pensées renvoient aux modalités de e2 ? La question revient à s'interroger sur ce qu'Authier-Revuz met sous la notion d'ancrage énonciatif. Ses réponses priorisent la deixis, et laissent penser que la modalité va de pair avec la deixis. Ce qui n'est pas faux, mais reste incomplet. La conséquence de cette approche conjointe est que la déliaison deixis/modalité n'est pas conceptualisée, semblant ne concerner que des contre-exemples, tels certains DRIL ambigus<sup>33</sup>. Or ce ne sont pas des contre-exemples, car les DRN, dès lors qu'ils renvoient à la modalité de e2, ne présentent pas un ancrage énonciatif unifié en L1/E1. Ou plus exactement, ils invitent à prendre ses distances avec l'idée que, puisqu'il n'y a qu'un centre énonciatif ancré en L1/E1, il n'y aurait qu'un seul centre modal, un seul centre de prise en charge des énoncés.

— Est-il assuré que les DRN (comme les DRI, d'ailleurs) se limitent à l'usage et excluent toute mention ? Cette dichotomisation est contredite lorsque les DRN sont partiellement mimétiques et expressifs, cumulant usage et mention. Autre-

<sup>31</sup> Ces deux typologies ne se recouvrent pas, car un PDV embryonnaire peut se développer sur de longues portions textuelles, pourvu que l'aspect dominant soit l'aspect global (voir A. Rabatel, *Homo narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*, op. cit.). Le même raisonnement peut être généralisé.

<sup>32</sup> J. Authier-Revuz, *La représentation du discours autre*, op. cit.

<sup>33</sup> *Ibidem*, pp. 109–114 et 134.

ment dit, si la thèse selon laquelle le DRN est une variante du DRI est globalement vraie, en vertu du poids surplombant de L1/E1 sur le DRN, elle mérite des analyses plus poussées de ses formes.

— Cette ré-analyse est d’autant plus nécessaire que les exemples (7), (9), (14) ou (16) sont d’autant plus remarquables qu’ils comprennent non seulement des pensées, mais aussi aucun *verbum putandi stricto sensu*, en sorte que, si pensées il y a, elles sont inférées par le DRN et ses cotextes droit ou gauche, le plus souvent.

— Cette ré-analyse s’impose, enfin, par le fait que mes travaux antérieurs sur les perceptions représentées<sup>34</sup> avaient souligné la complexité de la constellation dialogique, non réductible aux voix des locuteurs, et intégrant la problématique des PDV, que ces derniers soient hétéro-dialogiques ou auto-dialogiques<sup>35</sup>. On pourrait en dire de même pour les actions, dont l’intentionnalité, telle qu’elle est construite dans et par le discours, montre que les discours apparemment les plus objectifs sont néanmoins interprétables en termes d’une subjectivité modale révélatrice des enjeux qui font non seulement s’émouvoir les énonciateurs seconds, mais qui les font encore se mouvoir, autrement dit agir. On pourrait objecter que les domaines sémantiques des perceptions, des actions, sont exogènes à la problématique des discours représentés rapportant et mettant en scène des paroles. L’objection est cependant de peu de pertinence, si l’on pense la problématique générale de la représentation dialogique des PDV en termes d’espaces mentaux, lesquels sont loin de se réduire aux seules paroles. Qui plus est, même si l’on se situait dans ce cadre restreint (ce qui n’est pas mon cas), les DR, au sens de discours rapporté, plaident aussi pour une ré-analyse globale, comme l’a montré l’analyse des DRDL<sup>36</sup> et comme le confirme l’analyse d’autres formes innovantes de DR, qu’il s’agisse des DRIL, des DRD, des DRI<sup>37</sup>. En réalité, le grand défi auquel le dialogisme est confronté, c’est de savoir comment présenter un cadre théorique unifié souple pour rendre compte, au plan théorique et au plan descriptif, de la diversité des discours des espaces mentaux entre soi et les autres, soi et soi, dans toute leur diversité et leur complexité. C’est dire qu’il reste beaucoup de pain sur la planche !

<sup>34</sup> Voir A. Rabatel, *La Construction textuelle du point de vue*, *op. cit.* ; « Les verbes de perception en contexte d’effacement énonciatif : du point de vue *représenté* aux discours *représentés* », *op. cit.* ; *Homo narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*, *op. cit.*

<sup>35</sup> Car L1/E1 peut aussi entrer en dialogue non seulement avec des autres que soi, il peut aussi dialoguer avec lui-même, sans adopter toujours le même PDV.

<sup>36</sup> A. Rabatel, « Discours direct libre et parole intérieure », *op. cit.*

<sup>37</sup> A. Rabatel, « L’intrication des discours représentés et de la narration dans les romans noirs de Dominique Manotti », *Le français moderne* 90–2, 2022, pp. 241–265.

## SOURCES PRIMAIRES

- D. Manotti, *Sombre Sentier*, Seuil, Paris 1995 (SS).  
 D. Manotti, *À nos chevaux*, Rivages Noir, Paris 1999 (ÀNC).  
 D. Manotti, *Racket*, Les Arènes, col. Equinox, Paris 2018 (R).  
 D. Manotti, *Marseille 1973*, Les Arènes, col. Equinox, Paris 2020 (M 1973).

## ANNEXE

Exemples de l'article d'Alain Rabatel « Retour sur la définition, les marques syntactico-textuelles et modales du discours représenté narrativisé » exploités dans la présente étude :

- (1) Elle, si raisonnable, insultait tout le monde.
- (2) Cigare au bec, il pérerait, à demi avachi sur la table chargée de reliefs de repas.
- (3) Elle répondit n'importe quoi.
- (4) On le disait doriotiste. (Aragon, *Les Communistes*, apud Rosier<sup>38</sup>)
- (7) Une fois le petit déjeuner avalé, Daquin s'allonge sur le canapé, les pieds en l'air, Europe 1 en bruit de fond. *Deux heures devant lui. Réfléchir*. Soleiman tourne un peu dans la maison avant de s'en aller, Daquin ne le voit plus et ne l'entend plus.
- Kashguri. Un entretien. Pas encore un interrogatoire. Déjà un combat ? Non, plutôt faire connaissance. Je sais trop peu de choses pour l'affronter.
- J'ai cinq personnages : Sobesky, VL, Kashguri, Anna Beric et Baker. Ils sont tous dans la course. Je ne sais pas dans quel ordre. Et je ne connais même pas les rapports qu'ils entretiennent entre eux. (Manotti, *SS*, p. 165)
- (8) Enfin le consensus se fait. On peut cogner dur sur les melons si l'occasion se présente, mais, d'accord, pas de morts. La décision est donc prise de faire des petits groupes de vaillants citoyens pour secouer un peu tous les melons qui se risqueront à fréquenter la salle Saint-Joseph. Les gauchistes, on ne s'en occupe pas, les étudiants en médecine vont s'en charger. Ils se connaissent, ils ont l'habitude. Il est temps maintenant de passer au couscous. (Manotti, *M 1973*, pp. 160-161)

- (9) – [...] Il se passe des choses dans ta ville, Picon, tiens-toi au courant.  
 Picon se tait et fait la gueule. *Le Gros Marcel me le paiera un jour*. Un anonyme, dans le groupe :  
 – Il se passe peut-être des choses en ville, mais pas toujours bien propres. Si on tolère des manifestations de Nord'Af' maintenant... Ils vont finir par se croire chez eux, et nous, on n'est plus chez nous.

Le Gros Marcel décide de ne pas entendre. (Manotti, *M 1973*, p. 185)

<sup>38</sup> L. Rosier, *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques, op. cit.*, p. 229.

(10) Santoni se bat /se battait/ avec les bandes des écoutes téléphoniques des ballets Aratoff. Quelques conversations sans intérêt. La dondon a téléphoné à sa mère. M. Bernachon organise une partie de bridge pour le week-end. Et puis trois coups de fil de M. Bernachon en Thaïlande, en anglais. Et une longue conversation de Mme, apparemment orageuse, avec un interlocuteur de Munich. En allemand. Santoni ne comprend /comprenait/ ni l'anglais ni l'allemand. (Manotti, *SS*, p. 73)

## THE TEXTUAL RELATIONS BETWEEN NARRATIVIZED REPRESENTED SPEECH AND OTHER FORMS OF REPRESENTED SPEECH AND THE DISTINCTION BETWEEN NARRATIVIZED REPRESENTED SPEECH EXPRESSING THOUGHTS AND NARRATION OF INNER STATES

### Abstract

This article revisits the analysis of narrativized discourse, from the point of view of the theoretical framework of represented discourse and according to a pragma-enunciative perspective sensitive to the effects produced by enunciative actualization in a text/speech. It distinguishes between locutionary narrativized discourse and narrativized discourse expressing inner thought (PDRN-PI). It then shows that an empathetic narration gives rise to DRN-PI representing the PDV of the characters (who are in charge of them) and not to the narrator's comments or descriptions on the mental states of these characters. The article concludes with a number of clarifications regarding Genette's 1972 and 1983 analyses on the one hand, and questions addressed to Authier-Revuz's 2020 model on the other hand, based on the speaker/enunciator distinction, on the disjunction between deixis and modality, the latter being anchored in different media. In doing so, it highlights the undervaluation of thoughts in studies of 'reported' speech and argues for a re-analysis of all represented speech.

**Key words:** represented speech, mental spaces, speaker/speaker disjunction, deixis/modality disjunction, locutionary narrativized represented speech, narrativized represented speech expressing thoughts vs. narration of inner states.

**Mots-clés :** discours représentés, espaces mentaux, disjonction locuteur/énonciateur, déliaison deixis/modalité, discours représenté narrativisé locutoire, discours représenté narrativisé exprimant des pensées vs narration des états intérieurs.